

## Les paysages d'Île-de-France dans l'espace et le temps

Le regard porté sur les paysages a beaucoup changé et l'opinion publique a désormais pris conscience de leur importance.

Imperceptible ou brutale, leur évolution est constante et le fait de facteurs multiples, naturels ou humains. Les protéger ne consiste plus à les conserver tels quels, mais à accompagner leur transformation dans une démarche dynamique et vivante.

Les paysages franciliens sont, plus que d'autres, soumis à des mutations liées à la pression du développement régional.

Certains se trouvent déstructurés, mais offrent des potentialités importantes.

Quels sont ces paysages porteurs d'avenir, quels rapports entretiennent-ils entre eux ?

C'est par un travail de représentation de ces paysages et une mise en évidence de leurs grandes caractéristiques que l'on répondra à ces questions.



Photo : M. Biancale/aurif

Le contexte de la révision du schéma directeur régional permet d'envisager aujourd'hui un projet pour les paysages d'Île-de-France. Le Sdaurif de 1976 était accompagné d'un *Plan de composition urbaine*, véritable projet spatial, mais qui n'a pas été mis en œuvre. Celui de 1994 propose un projet d'aménagement dans l'espace mais non de l'espace et fait très peu allusion au paysage, sinon de façon purement défensive ou pour le réduire aux seuls espaces «paysagers». Pour aller plus loin, l'Aurif a commandé, en 1995-1996, à Jacques Sgard, architecte-paysagiste, l'étude *Les grands paysages d'Île de France, Document d'appui aux démarches d'aménagement*, puis a publié en 1996 un numéro des *Cahiers de l'AURIF* intitulé «Les Paysages d'Île-de-France. Comprendre, agir, composer» (n°117-118). La mise en évidence des caractères et des enjeux des paysages d'Île-de-France effectuée aujourd'hui s'appuie sur ces documents.

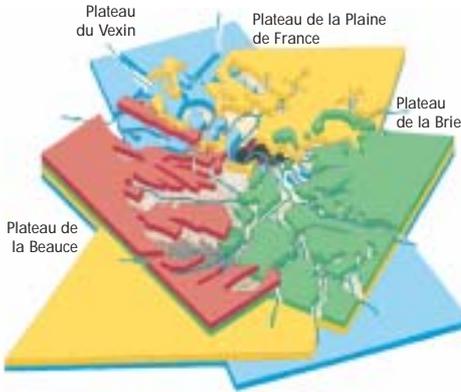
### La «grande structure» : le socle morphologique, géographique et historique de l'Île-de-France

Des éléments variés – ponctuels, linéaires ou étendus – composent le socle des paysages franciliens. Si ce socle, modelé par la géologie, le climat et l'homme, évolue lentement, il doit être reconnu et géré, car composer avec le paysage, c'est se référer au préexistant et à ses acquis, identifier des traces telles que le relief, les écosystèmes, le parcellaire, la mémoire des habitants. Ces diverses «traces» forment ce que l'on appelle ici la «grande structure».

#### La géologie, le relief et les grandes occupations du sol

Les transformations géologiques (sédimentation, subsidence, tectonique, érosion) ont entraîné la superposition et le découpage de quatre grandes plates-formes qui structurent

**Les paysages d'Île-de-France dans l'espace et le temps**



*L'emboîtement des quatre grandes plates-formes.*

Source : B. Follet d'après M. Bellion, les Cahiers de l'IAURIF, n° 69

**Un système radioconcentrique**

Bien avant le réseau routier en étoile, l'organisation radioconcentrique du territoire est liée à l'accumulation des couches sédimentaires, en une «pile d'assiettes» affaissée en son centre, où s'est installé Paris. Les couronnes sont notamment dessinées par les grands massifs forestiers. Quant à la structure radiale, elle apparaît au travers du réseau hydrographique, qui oriente les axes de circulation et de développement urbain. L'organisation morphologique du territoire, en couronnes et en radiales, influence le dessin de composition des paysages de la région et permet de se repérer en Île-de-France.

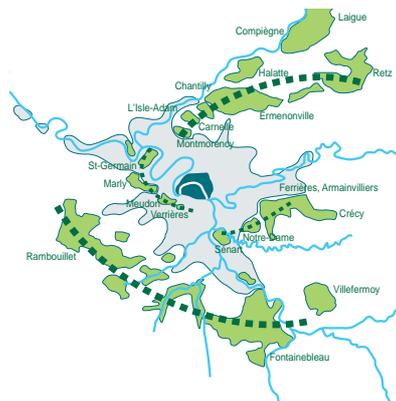
**La trame foncière**

La trame foncière est l'interprétation graphique de la géométrie de l'occupation humaine du sol : limites parcellaires, murs, chemins... C'est en même temps un outil d'aide à la

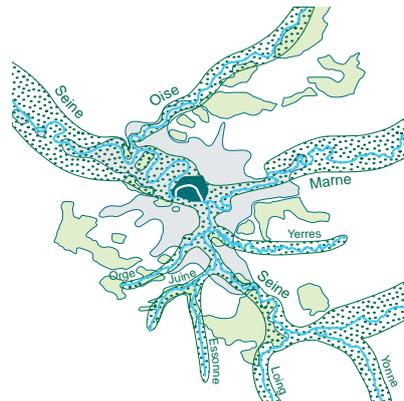
composition du paysage urbain et rural. La trame foncière doit être intégrée au dessin de composition paysagère de la région. Dans le schéma directeur de 1976, Gerald Hanning (1919-1980), inventeur du concept, l'utilisait pour imaginer un projet d'aménagement sur la partie centrale de l'Île-de-France.

**Les tracés structurants**

Les tracés structurants sont des axes révélant l'histoire ou la géographie des territoires qu'ils traversent et qu'ils ont contribué à façonner : anciennes voies romaines ou chemins médiévaux, grandes voies rectilignes ordonnées par Colbert ou par Napoléon, grandes avenues parisiennes. Ces axes renforcent l'organisation radioconcentrique de l'Île-de-France, contribuant à sa lisibilité. Leurs carrefours sont des repères à l'échelle de la région (Christ de Saclay, Pompadour, Patte-d'Oie d'Herblay...).



*Structure concentrique des couronnes forestières (d'après J. Sgard op. cit.).*



*Structure radiale des vallées (d'après J. Sgard op. cit.).*



*Principales directions de la trame foncière.*

D'après C. Hanning - Iaurif 1976

Les paysages d'Île-de-France  
dans l'espace et le temps



*Plantations d'alignement le long de la nationale 19.*

Photo : H. Blumenfeld /aurif

### Les sites reconnus et leur gestion

Les sites reconnus sont protégés par un classement, une inscription ou par d'autres procédures (parc naturel régional, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Ils participent à la grande structure de l'Île de France, car ces protections leur donnent une certaine stabilité. Comment arriver à une gestion évolutive de ces sites protégés ? Sans gestion, en effet, les paysages légalement préservés disparaissent quand même par abandon, comme les fonds de vallée délaissés par l'agriculture ou les murs à pêches de Montreuil.

Il faut également signaler les perspectives, comme celle de Meudon ou de Versailles. Les cartes historiques (*Carte des environs de Paris, 1740, Carte des Chasses du Roi, fin XVIII<sup>e</sup>*) montrent certains de ces axes structurants, aujourd'hui souvent interrompus ou occultés par des déviations ou des infrastructures nouvelles.

Les routes sont l'occasion de découvrir des paysages variés, en particulier ces tracés anciens traditionnellement bordés d'alignements d'arbres. Ces paysages ont été profondément altérés, notamment aux «entrées de ville». Les routes anciennes et leurs abords doivent donc être réaménagés dans des projets d'ensemble.

### Les éléments singuliers du paysage

Ils constituent des points de repère dans le paysage : ce sont des monuments, des bâtiments, de grands ouvrages d'art (tour Eiffel, aéroports de Roissy, tour Pleyel, centrale de Porcheville, «camemberts» de Marne-la-Vallée), mais aussi des points singuliers de la géographie (l'éperon de Chalifert, la falaise de la Roche-Guyon ou le Mont Valérien), parfois les deux (Montmartre). Certains sont en même temps des points de vue qui ordonnent tout un site (terrasses de Meudon, tour de Montlhéry). Ces repères ne doivent pas être traités isolément, mais en relation avec leur environnement.

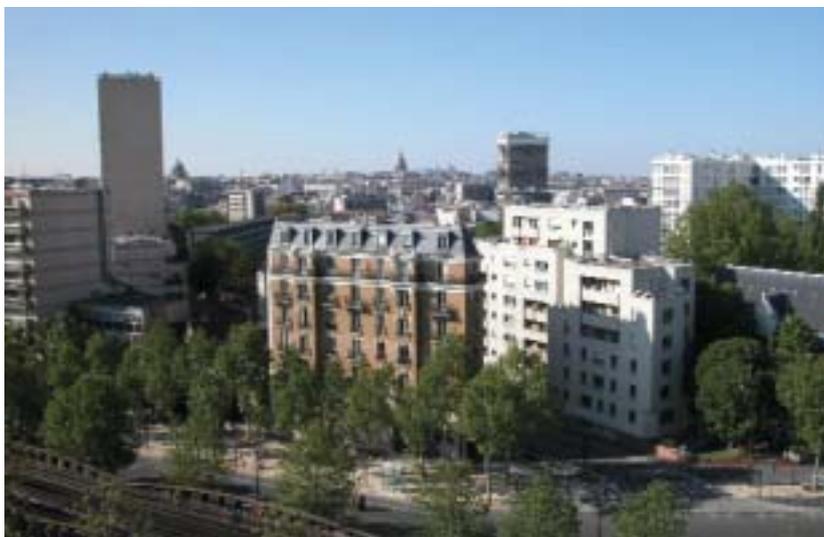


*Montreuil (93) - Secteur des murs à pêches.*

Photo : Guignard/Crif-aurif-DF

### Le bâti, les silhouettes urbaines

Différents tissus urbains composent l'Île-de-France. Certains d'entre eux, anciens ou récents, sont particulièrement significatifs par leur étendue ou leur rôle de repère : centres-villes, quartiers de tours, tissus pavillonnaires, cités-jardins, grands ensembles des années 1950 à 1970, bourgs, fermes de la grande couronne. Certains ensembles urbains, autrefois structurants et ayant une valeur patrimoniale, se retrouvent souvent dans un environnement qui a évolué : fermes rejointes par l'urbanisation ou par une autoroute, relais de poste dans une entrée de ville commerciale...



*Habitat continu haut aligné sur rue dans Paris.*

Photo : J.J. Guilloue/aurif

## Les «situations critiques», paysages instables à fort potentiel

Les caractères qui structurent les paysages régionaux et leur donnent leur harmonie ne sont pas partout lisibles, loin de là : beaucoup de sites montrent des dégradations avancées ou des signes de fragilité qui laissent présager des dégradations futures ; beaucoup de transformations paraissent mal maîtrisées ou simplement trop rapides pour s'harmoniser avec l'existant ; beaucoup d'aménagements ignorent, voire agressent, les sites où ils s'installent ; beaucoup de paysages sont devenus désordonnés, incompréhensibles, repoussants.

On peut citer les espaces agricoles périurbains à l'abandon, les entrées de ville commerciales, les écheveaux d'infrastructures, les cours d'eau effacés, les urbanisations nouvelles implantées sans relation avec leur site. Beaucoup de lieux, surtout aux franges des agglomérations, réunissent plusieurs de ces désordres.

Ces dégradations ont souvent été réunies sous le nom de «points noirs», mais l'expression laisse supposer des problèmes isolés et qu'il suffirait de résorber. Une étude réalisée pour l'Iaurif en 1996<sup>1</sup> a donc proposé le terme de situations critiques, qui traduit mieux la complexité et la dynamique de la question, en «désignant à la fois le lieu et le mécanisme de transformation», la position dans l'espace et l'évolution dans le temps.

En effet, il n'y a pas d'un côté des sites préservés, où la grande structure décrite ci-dessus serait encore lisible, et de l'autre des sites dégradés, où elle serait effacée. L'opposition se situe davantage entre d'une part la stabilité de la «grande structure» – le socle per-



*Le Petit Rosne à Sarcelles (95).*

Photo : A. Bardon/Iaurif

manent et les aménagements qui s'y sont progressivement adaptés jusqu'à en faire partie –, et d'autre part l'instabilité de situations critiques, sur ce même socle mais où cette adaptation ne s'est pas encore faite.

La notion de situation critique est également plus large et plus porteuse d'avenir que celle de point noir, dans la mesure où elle peut s'appliquer non seulement aux sites à problèmes, mais plus généralement à tous ceux dont l'instabilité est porteuse de potentialités. La plupart de ces espaces malmenés et instables se rencontrent là où se concentrent les enjeux de l'aménagement régional, notamment dans la Ceinture verte, dans les sites de renouvellement urbain, aux abords des fleuves, des villes nouvelles et des grandes infrastructures. Il est donc essentiel de les prendre en compte.

### Des aménagements qui masquent les éléments du paysage

La première – et peut-être la plus irréversible – des altérations qui conduisent à des situations critiques et à la perte des repères est l'occultation des

éléments qui forment le socle géographique de l'Île-de-France, par un urbanisme proliférant ou des réseaux désordonnés : constructions hors d'échelle masquant ou écrasant des coteaux remblais routiers barrant des vallées, bâtiments d'activités remplissant le fond de vallons.

Les grands fleuves restent certes présents – quoique souvent inaccessibles –, mais les îles, les confluences et les petits cours d'eau qui les accompagnent sont pour beaucoup ignorés ou dévalorisés. À Villeneuve-Saint-Georges, la confluence étroite et profonde de l'Yerres dans la Seine est ainsi recouverte par la déviation de la nationale 6 ; la Bièvre a été enfouie en banlieue, elle a totalement disparu de Paris ; le Petit Rosne et le Croult sont busés et coulent dans des vallons mal aménagés et mal entretenus. Pourtant, ces vallées et cours d'eau ont non seulement le pouvoir de structurer fortement le paysage, mais sont aussi des lieux à fort potentiel récréatif permettant d'assurer des continuités de circulations douces entre le cœur de l'agglomération et la campagne.

(1) Paysage d'Île de France, les situations critiques, Iaurif, 1996.

Les paysages d'Île-de-France  
dans l'espace et le temps

### Franges, fronts, limites et entrées de ville

Il existe de nombreuses autres «situations critiques», comme les lisières forestières grignotées par l'urbanisation, les espaces agricoles fragilisés au contact du bâti, les activités polluantes rejetées aux confins de la ville... Ces franges sont des transitions dans l'espace, mais aussi dans le temps. Ce sont des lieux particulièrement instables, toujours en transformation : progression du front urbain, recul de l'agriculture, apparition et disparition de divers usages du sol (friches, activités précaires, commerces...). Cette instabilité les rend vulnérables, mais aussi précieux car divers et non figés. Chacun de ces sites représente un projet potentiel.



*Front urbain abrupt au nord de l'agglomération parisienne.*

Photo : Guitho/Dreif

### Campagnes urbaines

À la limite entre l'espace rural et l'espace urbain, les secteurs tels que la plaine de Versailles, celle de Pierrelaye, le plateau de Saclay et le croissant nord de Chelles représentent l'avancée ultime des grands paysages régionaux ouverts au sein de l'agglomération. Ces campagnes urbaines, qui révèlent la «grande structure» évoquée ci-dessus, sont aussi des lieux particulièrement fragiles et instables. À

l'intérieur même de l'agglomération, on trouve des espaces plus ouverts, des tissus moins denses, des lieux incertains, des ruptures, des transitions.

### Voies de communication : emprises, abords, équipements délaissés

Près des grandes voies de communication naturelles que sont les fleuves ou près des grandes infrastructures de transport se trouvent un grand nombre de paysages porteurs d'enjeux.

En effet, qu'ils soient naturels ou artificiels, ces espaces linéaires font coupure et créent, à leurs abords, des espaces délaissés. On peut citer à titre d'exemple les franges de l'aéroport d'Orly et les écheveaux d'infrastructures à l'ouest de celui-ci (autoroutes A6, A10, N20, couloirs de lignes à très haute tension...).

### Les forêts urbaines

Certains boisements sont fragilisés par les implantations urbaines qui les entourent. Leurs lisières sont rendues inaccessibles ou sont grignotées par les parcelles bâties. Leur biodiversité et la variété de leurs ambiances paysagères sont réduites par une fréquentation trop forte et par le morcellement. Bien que les forêts soient globalement protégées par leur statut domaniale, régional ou communal, elles restent fragiles : il peut suffire de l'abattage d'un pan de forêt par une tempête pour que les élus locaux y voient une nouvelle réserve urbanisable. Le SDRIF de 1994 avait prévu une protection des lisières forestières par une bande inconstructible de 50 mètres, mais celle-ci s'est révélée insuffisante.



Photo : D.R.

*Le croisement de réseaux lourds : autoroute A10, lignes à très haute tension.*

### Les espaces agricoles fragilisés, les lieux ouverts en déshérence

Les espaces ouverts menacés, en déclin ou à l'abandon ont un avenir incertain. Comme d'autres, ces lieux sont instables : la friche s'y développe, les dégradations s'y multiplient, l'urbanisation s'y étale rapidement. Ils ont pourtant une valeur extraordinaire d'espaces de respiration face à la densité des agglomérations. C'est pourquoi il importe de les conserver, ce qui ne signifie pas pour autant les figer. Pour rester vivants, ces territoires doivent conserver leur agriculture et la développer, par le biais de conventions entre la collectivité publique et les agriculteurs, ou trouver de nouveaux usages (jardins familiaux, fermes équestres). La fonction de loisir doit aussi s'y développer, de façon compatible avec les autres usages.

### Typologie des territoires et synthèse des enjeux

À partir de la mise en évidence de la grande structure et des situations critiques, on peut établir une typologie des différents territoires de la région, qui permet de synthétiser les enjeux évoqués ci-dessus. Cette méthode de simplification ne doit pas faire oublier que chaque site est unique et doit faire l'objet d'un projet particulier. Les problématiques et les orientations générales qui en découlent peuvent, en revanche, être communes à plusieurs sites.

Quatre grandes familles de territoires :

- les nouveaux paysages, les territoires en cours de transformation par une action volontaire (villes nouvelles, sites de renouvellement urbain...)
- les territoires dont les paysages sont reconnus et à valoriser (éléments du patrimoine, sites protégés, silhouettes urbaines...)
- les territoires sur lesquels les problèmes doivent être anticipés, «paysages ordinaires» non considérés comme devant faire l'objet d'attentions ou paraissant bien gérés, alors que cette gestion n'a pas d'avenir (cas de nombreux espaces agricoles périurbains)
- les territoires à reconquérir, de différents types et d'échelles diverses («entrées de villes», lieux de requalification urbaine, fonds de vallée en friche, mités et pollués, friches industrielles...).

Socle toujours présent, la «grande structure» n'est pas figée. Les projets d'aménagement doivent le mettre en valeur et en tirer parti pour être cohérents, pour articuler les sites, les développements urbains, les infrastructures, les espaces ouverts dans un ensemble harmonieux. Ils doivent aussi transformer les sites déstructurés en nouveaux paysages.

Les paysages ordinaires ou dégradés sont, en fait, des lieux dotés d'un fort potentiel. Porteurs d'innovation, ils offrent l'occasion d'inventer les paysages de demain. Ils doivent faire l'objet de projets ambitieux et créatifs, articulant ces sites les uns aux autres et à la grande structure identifiée ici. Un tel plan de composition devrait être intégré au futur schéma directeur, mais, cette fois, avec les outils de sa mise en œuvre.

Le travail de l'Iaurif sur les paysages franciliens s'inscrit dans une démarche conforme à la Convention européenne du paysage. Celle-ci a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine.

#### *Pour en savoir plus :*

*Jacques Sgard, Les grands paysages d'Île-de-France, document d'appui aux démarches d'aménagement, IAURIF, 1995.*

*Michel Desvigne et François Neveux, Paysage d'Île-de-France, les situations critiques, IAURIF, 1996.*

*«Les paysages d'Île de France, Comprendre, agir, composer», Les Cahiers de l'IAURIF, n° 117-118, IAURIF, 1997.*